

ESPACES PUBLICS

Participation à l'OPH

Rénovation des parcs de stationnement aériens de la cité Gagarine Truillot
Sécurisation du parking souterrain Huon Coutant et Huon Extension

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de son nouveau plan de stationnement, qui a notamment conduit à l'extension phasée des secteurs payants, la ville d'Ivry a pointé la nécessité de favoriser en parallèle le stationnement résidentiel dans les parkings en ouvrage afin de libérer de la place en surface sur l'espace public, dédiée au stationnement de courte durée.

En association avec la Ville d'Ivry-sur-Seine, l'OPH procède à la rénovation de ses parkings aériens et souterrains.

I. CITE GAGARINE TRUILLOT

La première opération présentée ici fait suite au réaménagement d'une première zone au sud de la cité Gagarine. Elle a pour objet la requalification des espaces extérieurs de la cité Truillot ainsi que ceux au nord de la cité Gagarine, le long des voies ferrées. Elle permettra la régulation du stationnement anarchique dans la cité.

Ces travaux consistent en :

- l'aménagement d'espaces verts :
 - aménagement de nombreux espaces plantés aux abords des immeubles,
 - mise en place de mobiliers urbains favorisant la rencontre des locataires (placettes avec chaises),
 - création d'espaces verts le long des voies ferrées et de l'immeuble Gagarine,

- la création de zones piétonnes au pied des immeubles afin de permettre l'intervention des sapeurs-pompiers :
 - limitation du stationnement anarchique au pied des immeubles par la création de zones piétonnes,
 - aménagement de ces zones piétonnes afin de permettre l'accès, en cas d'urgence, aux véhicules des sapeurs-pompiers,

- la création de zones de présentation des bacs d'ordures ménagères afin de faciliter la collecte des déchets et d'accorder une place plus importante au tri :
 - amélioration des conditions de circulation en raison de la fermeture du parking par contrôle d'accès pour faciliter le tri et le ramassage des déchets,
 - aménagement de points de présentation des bacs à ordures,
 - création d'aires de présentation en retrait de la voie afin de permettre la mise en place de végétaux tout autour pour en masquer la vue,
- la mise en place d'un contrôle d'accès pour les véhicules, réfection des zones de circulation et de stationnement et adressage des places afin de limiter le flux de véhicules et le stationnement anarchique :
 - aménagement de 117 places de stationnement qui s'ajoutent aux 127 places déjà créées lors du premier projet concernant la cité Gagarine,
 - mise en place d'une barrière automatique assurant le contrôle d'accès par émetteur.

Les travaux effectués sont détaillés ci-dessous :

- Démolition, dépose reprises de bordures et bornes,
- Réfection des enrobés des voies et des places de stationnement (surface partielle),
- Marquage et numérotation des 117 emplacements,
- Pose de bornes métalliques de limitation de la voirie et bornes escamotables pour voie pompiers,
- Création de cheminements piétons en stabilisé, de placettes circulaires en béton balayé accueillant un siège métallique,
- Création de 3 aires à déchets avec point d'eau pour nettoyage et arrosage,
- Plantation de :
 - Bambous de taille adulte,
 - Arbustes (buddleia, mahonia Sun Winter, forsythia, orangers du Mexique, lauriers) de taille adulte,
 - Plantes vivaces (lavandes, romarins, Veronica Longifolia « Blauriesen », Achillea) d'environ 50 cm de hauteur en taille adulte,
- Pose d'une barrière levante et remise d'émetteurs.

Les travaux susmentionnés ont démarré le 8 avril 2013, pour une date prévisionnelle de réception des plantations et mobilier en novembre 2013, selon les conditions météorologiques.

Cette opération d'aménagement entraînera pour l'OPH d'Ivry-sur-Seine l'engagement de 407 013,98 € de dépenses, se décomposant comme suit :

Total travaux	373 729,30 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	33 284,68 €
Total TTC en euros	407 013,98€

II. CITE HUON COUTANT

Par ailleurs, il a été décidé en 2012 d'intervenir sur le parking souterrain de la cité Huon-Coutant et Huon Extension. Il a été construit en 1969, compte 160 places et a subi dernièrement des dégradations et actes d'incivilité répétés.

Les travaux, étudiés et conduits par une équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée en 2011 consistent en :

- des Travaux de sécurité :
 - réalisation d'un nouveau contrôle d'accès,
 - sécurisation des entrées du parking, réalisation des sas pour les accès voitures,
 - sécurisation des accès piétons en positionnant le contrôle d'accès au niveau des espaces extérieurs,
 - fermeture provisoire du niveau de stationnement souterrain inférieur, réalisation de portails véhicules et piétons pour fermer les deux descentes d'escaliers et séparer les deux niveaux de parkings,
 - amélioration de l'éclairage,
 - enlèvement des boxes,
- des travaux de sécurité des personnes :
 - rénovation des installations électriques,
 - amélioration de la sécurité incendie,
 - réfection de la ventilation (désenfumage du parking),
- des travaux d'amélioration divers :
 - enlèvement des encombrants dans les boxes,
 - réalisation d'une nouvelle signalétique (bande de peinture blanche, numérotation...)
 - nettoyage complet du parking.

Les travaux susmentionnés ont démarré le 28 novembre 2012, pour finir le 27 septembre 2013.

En 2012, l'OPH d'Ivry-sur-Seine a déjà perçu pour cette opération de sécurisation une participation de la Ville de 350 000 €. Mais l'appel d'offres effectué le 20 juillet 2012 a entraîné une augmentation du prix de revient prévisionnel, qui s'élève à 502 151,09 €, se décomposant comme suit :

Gros Œuvre	161 182,39 €
Métallerie	65 099,87 €
Peinture	31 105,35 €
Electricité	111 162,18 €
Ventilation	78 993,29 €
Avenant	2 533,31 €
Total TTC en euros	450 076,39 €

Par ailleurs, le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à 52 074,70 €, soit un total de 502 151,09 € TTC de dépenses de sécurisation du parking Huon-Coutant et Huon Extension.

En conclusion, les dépenses supportées par l'O.P.H. s'élèvent à 909 165,07 euros TTC pour la reprise des parcs de stationnement aériens de la cité Gagarine Truillot et la sécurisation du parking souterrain Huon Coutant et Huon Extension.

Au vu de ces éléments, je vous demande d'accorder à l'OPH la participation financière de 450 000 € pour les travaux précités.

La dépense en résultant a été prévue au Budget Primitif.

ESPACES PUBLICS

Participation à l'OPH

Rénovation des parcs de stationnement aériens de la cité Gagarine Truillot
Sécurisation du parking souterrain Huon Coutant et Huon Extension

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la construction et de l'habitation,

considérant que suite au réaménagement d'une première zone de la cité Gagarine, il convient de procéder à la requalification des espaces extérieurs de la cité Truillot ainsi que ceux au nord de la cité Gagarine, notamment dans le but de réguler le stationnement,

considérant que suite à l'appel d'offre effectué pour les travaux de sécurisation du parking souterrain Huon-Coutant et Huon Extension, le prix de revient prévisionnel desdits travaux a augmenté,

considérant que le versement d'une participation communale d'un montant de 450 000 € permet à l'OPH d'Ivry de réaliser l'ensemble de ces travaux,

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 41 voix pour et 4 voix contre)

ARTICLE 1 : ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine d'un montant de 450 000 €, qui sera affectée à la reprise des parcs de stationnement aériens de la cité Gagarine Truillot et aux travaux de sécurisation du parking souterrain Huon-Coutant et Huon Extension.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE 25 NOVEMBRE 2013

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 25 NOVEMBRE 2013

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 22 NOVEMBRE 2013